

#PermisPourTous: Ornikar, une startup bloquée dans sa volonté de moderniser l'auto- école

C'est une des startups les plus en vues en ce moment. Ornikar est sortie de sa tanière il y a un peu plus de 6 mois avec un projet ambitieux: révolutionner le monde du permis de conduire et s'enfoncer dans une brèche laissée ouverte par les auto-écoles. En effet, Benjamin Gagnault et Alexandre Chartier partent du principe qu'il est légal de passer le permis de conduire en candidat libre. Cependant, les difficultés ne semblent que commencer.

Alors qu'ils sont en train de remporter tous les concours auxquels ils participent (Startup Academy, 101 projets, grand prix Moovjee...) et donc de séduire tous les jurys, la jeune pousse Ornikar se heurte actuellement à un problème administratif: l'obtention de l'agrément leur permettant d'ouvrir leur plateforme aux 1000 personnes pré-inscrites.

Le problème que rencontre Ornikar pourrait être comparé à celui des VTC. Un nouvel acteur rentre sur le marché avec une solution innovante, casse les codes et la concurrence, mais reste dans la légalité. « *Ornikar arrive avec une solution deux fois moins cher et plus pratique, et son autorisation d'exercer est bloquée par l'administration française vraisemblablement influencée par un puissant lobby.* »

Dans une interview publiée ce jour dans le journal 20Minutes, Bernard

Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur s'exprime sur le sujet du permis de conduire (réforme des épreuves théoriques et pratiques) qui apparaît comme trop cher et pas assez flexible. « *Je souhaite diviser par deux le délai moyen pour repasser le permis (de 98 jours à 45, ndlr), soit une économie de 400 à 800 euros* ». Un dossier sensible qui a alors provoqué la grève des inspecteurs, qui prévoient ce mercredi de bloquer le passage de 10 000 examens.

[quote]A relire: Ornikar, l'auto-école nationale en ligne, pour un permis plus libre et moins cher[/quote]

Pour réussir son défi et enfin ouvrir son service, Ornikar a lancé il y a une quinzaine de jour une pétition en ligne baptisée « Permis pour tous ». Celle-ci a réuni à ce jour plus de 2200 personnes concernées par le sujet. Contactés par la rédaction, les dirigeants d'Ornikar s'organisent également contre les syndicats de gérants d'auto-école. En effet, ces derniers poursuivent en justice la jeune entreprise et les attaquent sur le fait qu'Ornikar exerce sans agrément, « *mais nous n'avons jamais vendu une seule heure de conduite* », précise Benjamin Gagnault. L'innovation mérite-elle une mise en examen? Une question posée il n'y a pas si longtemps par Jean-Christophe Tortora.